

NOUVELLES SAHRAOUIES

CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL



**LIBÉRATION IMMÉDIATE
DE TOUS LES PRISONNIERS
ET DISPARUS**

NOUVELLES BREVES

12.05.2003

Intimidation au Sahara Occidental

Depuis le début du mois de mai, les autorités marocaines ont renforcé les mesures de sécurité dans les territoires occupés, déployant d'importants contingents de police, particulièrement dans les quartiers habités par des Sahraouis, dans le but d'empêcher toute manifestation à l'occasion des anniversaires de la fondation du Front Polisario et du début de la lutte de libération les 10 et 20 mai. A Smara, des tracts et des drapeaux du Polisario ont été distribués durant la nuit. Plusieurs personnes ont été appréhendées puis relâchées après interrogatoire.

20.05

Intimidation (suite)

Un émissaire du pacha (maire) d'El Ayoun a rendu visite à un défenseur des droits de l'homme sahraoui, Lidri Elhoucine, pour lui demander de se rendre au bureau du pacha, ce que Lidri a refusé puisqu'il n'existait pas de convocation officielle. Le même jour, le pacha lui-même, qui suivait Lidri à bord de sa voiture, lui a déclaré connaître ses activités «séparatistes». Le pacha l'a menacé d'arrestation au cas où des drapeaux du Polisario, qu'on l'accusait de détenir, étaient distribués. Lidri est professeur de philosophie, membre de l'ex-bureau du Forum Vérité et Justice d'El Ayoun.

20.05

Appel de Mme Danièle Mitterrand

Dans une lettre adressée au Président Mohamed Abdelaziz, Mme Danièle Mitterrand demande la libération de tous les prisonniers de guerre marocains encore détenus.

28.05

Disparitions

Le collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme au Sahara Occidental

est en possession d'informations détaillées sur le destin de Elhafed el Kobt et Said Kairouane, enlevés en 1993 par des policiers en civil et emprisonnés dans la caserne des CMI à El Ayoun. Selon un témoin, ils auraient été sauvagement torturés. L'une des victimes aurait succombé à des coups et son compagnon aurait été froidement assassiné pour éliminer un témoin gênant. Les cadavres des deux Sahraouis auraient été transportés à bord d'une voiture tout-terrain de couleur verte de la DST et enterrés à quelques kilomètres à l'est d'El Ayoun sur la route de Smara. Le commissaire Hariz Elaarbi, connu comme tortionnaire au Sahara Occidental depuis 1976, est mis en cause dans ce cas.

18.06

Dissolution de la section Sahara du Forum Vérité et Justice

Le tribunal de première instance d'El Ayoun a prononcé la dissolution de la section Sahara du Forum Vérité et Justice pour activité non conforme à ses statuts, illégales et séparatistes. Le verdict comprend également l'interdiction de réunion pour ses membres, la fermeture du local et la remise de sa fortune au bureau exécutif du Forum marocain pour la vérité et la justice.

L'acte d'accusation et les documents de l'enquête de la police judiciaire mettent en avant les contacts de l'organisation avec des organisations internationales de défense des droits humains et des personnalités étrangères. Les nom des trois membres de notre Comité qui se sont rendus à El Ayoun en septembre dernier y figurent également.

18.06

Prise de position aux Etats Unis

Devant le Congrès US le député Pitts s'est dit offusqué par les déclarations de

l'ex-ministre de l'Intérieur marocain, Driss Basri, qui affirmait récemment que les accords de Houston (entre le Maroc et le Front Polisario) n'avaient pas pour but de parvenir à une solution du conflit, mais qu'il s'agissait du début d'un plan américain pour préserver les intérêts US dans la région. Pitts estime que le référendum n'est pas un jeu et exhorte son gouvernement, les Nations Unies et le Maroc à permettre qu'il se déroule enfin.

28-29.06

Alger – rencontre internationale sur l'exploitation des ressources naturelles du Sahara Occidental.

Plusieurs juristes internationaux ainsi que des représentants de la RASD et des comités européens de solidarité avec le peuple sahraoui ont pris part à cette rencontre organisée par le Comité algérien de solidarité avec le peuple sahraoui. Dans le document final, l'assemblée a dénoncé la politique de colonisation menée par le Maroc, «l'attitude de certaines sociétés multinationales dans leurs entreprises de pillage des ressources du Sahara Occidental» et «s'est réjouie du retrait de la société norvégienne TGS NOPEC du consortium des sociétés actives au Sahara Occidental occupé». L'assemblée a décidé de saisir les représentants de la communauté internationale pour leur demander d'agir en faveur du respect des résolutions de l'ONU et de l'arrêt immédiat de toute prospection et exploitation au Sahara Occidental.

01.07

Pas de nouvelle guerre

S'exprimant lors d'une émission de la TV algérienne, le président sahraoui a écarté l'option d'un retour à la guerre. «Je ne crois pas qu'il pourrait y avoir dans le futur une reprise des hostilités dans la région» a-t-il déclaré, précisant que «l'action politique a pris le dessus sur l'action militaire» et que «la direction sahraouie

s'en tient à l'organisation d'un référendum d'autodétermination».

14-17.07

Visite du président Abdelaziz aux USA

Le président de la RASD, Mohamed Abdelaziz, est arrivé à Washington pour une visite de travail de quelques jours. Il s'est entretenu avec des membres du Congrès, et rencontré des membres de la commission des affaires étrangères du Sénat.

Lors d'une réception au Congrès, offerte en son honneur par des ONG actives dans la solidarité avec le peuple sahraoui, le président a souligné l'importance du moment pour la cause sahraouie et ajouté: «Notre engagement en faveur de la paix n'a d'égal que notre détermination à n'accepter aucune concession en ce qui concerne nos droits inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance. La communauté internationale et les Etats Unis en particulier sont interpellés pour assumer leur responsabilité en soutenant résolument les efforts visant l'avènement d'une solution juste et définitive du conflit. L'attitude de la France dans les tractions en cours actuellement au niveau du Conseil de sécurité prouve que ce pays reste malheureusement l'obstacle majeur aux efforts des Nations Unies en vue d'une solution juste et définitive du conflit. Il est temps de mettre un terme à l'injustice imposée au peuple sahraoui depuis bientôt trois décennies. Le plan de règlement et les accords de Houston constituent le cadre le mieux indiqué pour une décolonisation authentique du Sahara Occidental».

01.08

Base militaire américaine au Sahara Occidental ?

Un général de l'armée américaine s'est rendu au Maroc au mois de juillet pour discuter avec les officiers supérieurs de l'armée marocaine les détails techniques pour l'ouverture d'une base militaire

américaine qui pourrait se situer au Sahara Occidental dans la région de Dakhla. Ce projet, déjà bien avancé selon un hebdomadaire marocain, serait finalisé lors de la visite du roi du Maroc à Washington annoncé pour la fin de cette année.

14.08

Lettre de prisonniers sahraouis au roi d'Espagne

Les prisonniers politiques sahraouis et militants sahraouis des droits humains détenus à la prison noire d'El Ayoun ont adressé une lettre ouverte au roi Juan Carlos d'Espagne, à la société civile, au peuple, aux institutions et au gouvernement d'Espagne. Après un long exposé sur l'évolution décevante du processus de paix et sur les violations des droits fondamentaux par le Maroc, puissance

occupante du Sahara Occidental, les auteurs appellent l'Espagne, au cas où le Maroc ne respecterait pas la légalité internationale, à assumer sa responsabilité en tant que puissance administrante et à «protéger les droits légitimes du peuple sahraoui» comme l'avait déclaré le roi d'Espagne à El Ayoun le 2 novembre 1975.

14.08

Libération de 243 prisonniers de guerre marocains.

Le Front Polisario annonce qu'il a décidé la libération unilatérale de 243 prisonniers de guerre marocains à la demande du chef du gouvernement espagnol. Le Front Polisario rappelle à cette occasion «le calvaire des détenus politiques et des prisonniers de guerre sahraouis au Maroc».



RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU DU 23 MAI 2003

Kofi Annan demande au Conseil de Sécurité soit d'abandonner l'idée de trouver une solution acceptée par toutes les parties et d'en imposer une – le nouveau plan Baker – soit de laisser tomber purement et simplement le dossier.

Annan estime qu'«après plus de 11 années et près de 500 millions de dollars de contribution» le Conseil devrait demander aux parties d'accepter ce nouveau plan. Il propose une prorogation du mandat de la MINURSO de deux mois pour l'étudier, ce que le Conseil a accepté à l'unanimité.

Le Secrétaire général considère que le Plan de règlement des Nations Unies, que celles-ci tentent de mettre en place depuis 1991, ne peut être appliqué dans sa forme actuelle. Aux quatre options proposées par Annan l'année dernière au Conseil de sécurité (1. application du plan de règlement sans l'assentiment des parties, 2. accord cadre du Plan Baker, 3. partition du territoire, 4. retrait de l'ONU) est venue s'ajouter maintenant une 5ème option, le Plan de paix pour l'autodétermination du Sahara Occidental (Plan Baker 2).

Amman considère cette nouvelle option comme «une solution politique optimale», un projet juste et équilibré» qui «donne partiellement, sinon entièrement, satisfaction à chacune des parties» et qui «donne aux habitants authentiques la possibilité de décider de leur avenir». Il n'exige pas le consentement des parties, il est non négociable.

Le Front Polisario, dans sa prise de position annexée au rapport, privilégie le Plan de règlement initial mais ne s'oppose pas à cette dernière proposition.

Pour l'Algérie, le Plan Baker 2 «recèle les termes d'un pari pour la paix au

Maghreb», mais doit être entouré de véritables garanties.

Le Maroc reste favorable à la solution d'autonomie (Plan Baker 1). Pour lui le référendum ne doit comporter que 2 questions: autonomie ou rattachement au Maroc.

Le Secrétaire général, propose comme compromis un vote en deux étapes avec trois possibilités: indépendance, autonomie ou rattachement. Si aucune n'obtient la majorité au premier tour, celle qui a le moins de voix est éliminée.

CHANGEMENT DE STRATÉGIE

Le 31.07.03 le Conseil de sécurité décide d'«appuyer» le nouveau «Plan de paix pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», élaboré par James Baker (présenté dans les Nouvelles sahraouies de juin 2003). Dans sa résolution, acceptée à l'unanimité, le Conseil appelle les deux parties au conflit, Front Polisario et Maroc, «à travailler à l'acceptation et à l'application» du plan Baker 2.

Ce nouveau plan n'accorde pas au peuple sahraoui ses pleins droits à l'autodétermination et à l'indépendance, il prend largement en considération les intérêts illégaux du Maroc, puisqu'il permet aux colons marocains de participer au référendum après quatre à cinq ans d'autonomie sous souveraineté marocaine.

Et pourtant le Front Polisario a accepté, à la surprise générale, d'entrer en matière. Ce changement d'attitude représente un tournant, la sortie de l'immobilisme pernicieux de ces dernières années. Lui qui avait rejeté le premier plan Baker, l'accord-cadre, reste cependant fondamentalement attaché au plan de règlement de 1991 et aux accords de Houston. Le Maroc, par contre, rejette le plan Baker 2, bien que celui-ci accorde à

la puissance illégale d'occupation des droits importants. Le Maroc avait précédemment accepté l'accord-cadre, dans le but d'éviter un référendum.

La panique du Maroc

Le Maroc craint comme la peste l'autonomie accordée au Sahara Occidental. Crainte de la contagion, du changement, de la démocratie... Une gestion démocratique du territoire, des institutions républicaines pourraient séduire les colons marocains eux-mêmes et les amener à voter pour l'indépendance le moment venu ! Le futur statut d'autonomie transitoire nécessite une modifica-



tion de la constitution marocaine. Cette brèche dans l'immutabilité des institutions politiques du Royaume risque d'ouvrir un débat plus global. L'autonomie du Sahara Occidental pourrait donner des idées à d'autres régions. La nature du régime, le statut du roi, les institutions pourraient être remises en question.

Le pari des Sahraouis

Les Sahraouis ont fait preuve jusqu'ici de beaucoup de bonne volonté, la liste de leurs concessions est longue: acceptation du plan de règlement, du cessez-le-feu, des critères d'éligibilité de Perez de Cuellar, etc., etc. Ils ont maintenant accepté d'explorer le plan Baker 2, c'est un tournant, une nouvelle approche. Mais cela ne signifie pas l'abandon des droits du peuple sahraoui. L'objectif final demeure l'indépendance. La participation des colons marocains au vote du référendum constitue un pari risqué. Mais comme l'écrit le journaliste sahraoui Malainine Lakhal, «les Sahraouis savent qu'ils ne seront pas perdants si leur exemple peut aider le peuple marocain à

gagner sa liberté et à se débarrasser d'un makhzen dépassé. Mieux, le Maroc aurait à ses côtés un Etat démocratique, avec lequel il pourrait entretenir à l'avenir des relations normales et équilibrées.»

L'arrière-plan

Une telle évolution est-elle possible dans un contexte international caractérisé au Maghreb par une lutte d'influence féroce entre la France et les USA ? La France a peur de l'influence grandissante des USA, qui cherchent à s'assurer le contrôle des ressources pétrolières et à s'installer comme superpuissance en Afrique. Le Maroc se retrouve en opposition avec la politique américaine au Maghreb. Situation intenable. Il doit donc, rapidement, améliorer ses relations avec les USA. Il se rapproche en ce moment d'Israël, offre une base militaire aux Américains à Dakhla (Sahara Occidental), prévoit même d'envoyer des troupes en Irak. L'Espagne, quant à elle, demeure tiraillée entre son soutien aux aspirations sahraouies et ses intérêts économiques au Maroc. A suivre.

LE POINT DE VUE SAHRAOUI

Nous donnons ici la parole à l'un des représentants sahraouis en Suisse qui nous livre son analyse de la situation actuelle à propos du nouveau plan proposé par James Baker.

La question du Sahara Occidental a connu ces derniers temps une inflexion de grande importance : après d'intenses tractations qui ont duré plusieurs semaines, le Conseil de sécurité des Nations Unies a tranché le débat relatif au Plan Baker de règlement pour le Sahara Occidental en adoptant, à l'unanimité, le 31 juillet dernier, une nouvelle résolution: la résolution 1495.

Qualifié de «solution optimale reposant sur l'accord des deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc» ce Plan, cinquième du genre, prévoit l'organisation d'un référendum d'autodétermination à l'issue d'une période de quatre à cinq ans. Dans l'intervalle, l'ASO (autorité du Sahara Occidental), qui doit

prendre en charge le territoire, aura des compétences exclusives en matière de gouvernement local, de budget, de fiscalité, de sécurité intérieure, de développement économique, de protection sociale, culture, éducation, transports, logement et aménagement urbain, réseau routier, équipement... Le Maroc, disposera, selon le même Plan, du drapeau, de la monnaie, des relations internationales y compris les traités internationaux ainsi que la défense extérieure.

Le rôle de la France

Cependant, la campagne sans précédent menée, tambour-battant, par la France pour faire avorter ce projet et le déballage média-

tique marocain qui s'en est suivi, ont révélé, au moins, deux réalités; d'une part le désir patent de la France de maintenir ses visées colonialistes dans la région du Maghreb et d'œuvrer à la déstabilisation permanente de celle-ci et, d'autre part, la mise à nu des intentions réelles du Maroc qui a fini par se dévoiler au grand jour en refusant le principe même du référendum, un référendum dont il craint manifestement l'issue. En tout cas, la preuve est maintenant faite que le Maroc, qui a toujours joué sur la carte du temps, narguait ni plus, ni moins la Communauté internationale et «trichait» ouvertement contre la légalité. L'objectif qu'il s'était fixé – et ça été amplement démontré tout au long des dernières discussions à New York sur le projet de résolution – était de feindre de se plier aux exigences d'un référendum dont il ne voulait assurément pas entendre parler, tout en demeurant attaché à l'ensemble, c'est à dire l'annexion du Sahara Occidental et son intégration au Royaume.

L'escalade marocaine

Lors d'un discours au ton belliqueux prononcé en août dernier, et qui intervient un peu plus de deux semaines après le vote par le Conseil de sécurité de sa récente résolution sur le Sahara Occidental, le Roi du Maroc opta, une fois de plus, pour l'escalade et la rupture perpétuelle avec la légalité internationale en opposant un refus catégorique à toute idée de référendum d'autodétermination pour mettre fin à ce conflit, ce qui traduit on ne peut plus clairement l'intransigeance du Maroc dans sa politique visant à asseoir son occupation coloniale du Sahara Occidental.

La volonté sahraouie

Les Sahraouis, pour leur part, ne peuvent se résigner indéfiniment à un statu quo qui permet au Maroc de consolider son occupation illégale du territoire, de brader, en toute impunité, ses richesses et de maintenir l'opinion publique internationale dans l'ignorance la plus complète par rapport aux restrictions draconiennes imposées aux populations civiles et à la répression indicible qu'elles subissent depuis le début de l'occupation en 1975.

Pour favoriser les chances d'une paix réelle dans la région, et en faisant preuve d'une volonté sincère d'aller de l'avant dans la recherche d'une solution juste et définitive du conflit les Sahraouis ont donné, certes, leur accord de principe au Plan Baker, mais cela ne veut pas dire pour autant qu'ils en suivraient, tels des moutons de Panurge, toutes les dispositions qui en découlent. Leur accord demeure conditionné par la mise sur pied d'organismes internationaux ayant les moyens et la capacité de garantir, aussi bien la transparence et l'équité requises pour mener à bien toutes les phases de son application que l'exercice par le peuple sahraoui, de manière libre et démocratique, de son droit inaliénable à l'autodétermination.

C'est là que se situe réellement la responsabilité directe de l'organisation des Nations Unies, car si elle n'a pas pu ou n'a pas voulu montrer, par le passé, une quelconque fermeté devant le Maroc, il est temps, aujourd'hui, qu'elle fasse pression sur ce dernier et qu'elle entreprenne des mesures susceptibles de lui faire comprendre que le temps des faux-fuyants et de la complaisance est bien fini. Le rôle et l'action de cette organisation doivent s'inscrire dans le cadre de la charte et des résolutions pertinentes relatives à la décolonisation.

Mohamed Cheikh M'Hamed



RAPPORT SÉVÈRE DE FRANCE LIBERTÉS

PRISONNIERS DE GUERRE, PRISONNIERS POLITIQUES, DISPARUS: POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS

Malgré toutes les conventions, les injustices politiques entraînent trop souvent les hommes et les gouvernements dans des spirales de violence qui sont à condamner. Dans le conflit du Sahara Occidental, des drames humains affectent le peuple marocain et le peuple sahraoui.

Un rapport de la Fondation française Danielle Mitterrand France Libertés a paru en juillet dernier. Il est le résultat d'une mission de deux membres de cette Fondation qui se sont rendues, du 11 au 25 avril 2003, dans les camps de réfugiés sahraouis près de Tindouf en Algérie pour enquêter sur la situation passée et actuelle des prisonniers de guerre marocains détenus par le Front Polisario.

Après avoir pu librement rencontrer ces prisonniers et s'être entretenues en particulier et sans témoins avec 338 d'entre eux, les deux enquêtrices ont rapporté les témoignages des prisonniers qui parlent notamment de vexations, de mauvais traitements, de tortures, de manque alimentaire et médical et d'exploitation par le travail. La santé des prisonniers visités est très précaire et beaucoup souffrent de troubles psychiques. Alors que la plupart de ces faits concernent les premières années de captivité pour s'étendre jusque dans les années 90, les prisonniers font part de violations de droits humains élémentaires qui sont encore perpétrées aujourd'hui.

Ce rapport nous interpelle. Si nous soutenons sans condition le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, nous ne pouvons cautionner des violations des droits de l'homme lorsque nous en avons connaissance. Nous dénonçons régulièrement et à juste titre (comme la Fondation France Libertés dans un autre rapport) les violations des droits de l'homme et les exactions commises par les forces marocaines d'occupation au Sahara Occidental vis-à-vis des Sahraouis. Nous ne pouvons donc pas nous taire si des responsables sahraouis ont utilisé ou utilisent de mêmes méthodes.

Sans remettre en cause la bonne foi du rapport, ce dernier montre un certain nombre de faiblesses dont nous avons déjà parlé longuement avec l'une des auteures que nous avons ren-



contrée. Il emporte le lecteur dans des généralisations construites à partir de témoignages, se basant sur des faits rapportés sans avoir pu les contrôler. Il est difficile ainsi de se faire une opinion de la situation actuelle.

Nous avons également demandé à rencontrer un responsable sahraoui afin de mieux saisir la situation et la gravité des faits. Au moment où nous mettons sous presse nous attendons cette entrevue et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant du suivi de cette affaire.



Mais, quelle que soit l'issue de ces démarches, un problème demeure : celui des prisonniers de guerre marocains encore aux mains du Front Polisario. Depuis deux ans déjà, nous avons pris position à ce sujet et demandé aux instances sahraouies que tous soient libérés, conformément aux conventions de Genève. Leur maintien en captivité ne peut plus que mettre le Front Polisario dans une situation délicate et indéfendable. Selon le droit humanitaire, les prisonniers ne peuvent être considérés en aucun cas comme une « monnaie d'échange » et ne pèsent en rien dans les tractations en cours pour trouver une issue au conflit. Les maintenir en détention n'est ni acceptable ni soutenable.

Parallèlement, nous ne pouvons pas passer sous silence le fait que le Maroc a refusé pendant des années d'accepter ses soldats que le Front Polisario libérait. Il est tout à fait récent que le Maroc ait instrumentalisé cette question et réclame ses prisonniers. Notre comité le sait bien lui qui a favorisé le contact entre des prisonniers marocains et leurs familles et qui a mené des discussions pour que le Maroc accepte ses soldats libérés.

Le rapport de France Libertés, aussi accablant soit-il, ne doit pas nous faire oublier le sort des Sahraouis emprisonnés ou disparus au Maroc et au Sahara Occidental. C'est à une libération globale que nous devons arriver aujourd'hui qui concerne aussi bien les prisonniers de guerre marocains que les prisonniers de guerre, d'opinion et les disparus sahraouis encore détenus par le Maroc. Ce regard porté d'un côté comme de l'autre est un gage de notre crédibilité et de notre engagement. C'est dans ce sens que nous avons envoyé un message au roi Mohamed VI, au gouvernement marocain et au Front Polisario (voir ci-dessous). Nous devons donc poursuivre nos actions de dénonciations de ces violations.

Le rapport de France Libertés soulève des questions cruciales que nous devons prendre au sérieux. Nous continuons de creuser cette question afin d'intervenir à nouveau auprès des responsables de ces violations.

MESSAGE

Libération immédiate de tous les prisonniers de guerre détenus par le Front Polisario et de tous les prisonniers et disparus sahraouis détenus par le Maroc

Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui est extrêmement préoccupé par les conditions dans lesquelles vivent ou survivent aujourd'hui les prisonniers de guerre marocains et les prisonniers et disparus sahraouis depuis le début du conflit du Sahara Occidental en 1976. Le rapport de France Libertés de juillet 2003 nous permet d'avoir conscience des conditions dramatiques dans lesquelles se trouvent les prisonniers de guerre marocains détenus par le Front Polisario. Nous n'avons cependant aucune nouvelle des prisonniers et disparus sahraouis détenus par le Maroc. Les seules qui nous soient parvenues datent de 1991 lorsque plus de 300 civils sahraouis disparus ont été libérés. Certains d'entre eux ont pu témoigner de leurs conditions de détention rappelant tout à fait celles de Tazmamart. Le Comité suisse condamne toutes les violations des droits de l'homme commises dans le cadre de ce conflit et demande qu'aucun responsable ne puisse jouir de l'impunité.

Aujourd'hui, il n'est plus temps d'attendre. Des vies sont en danger. Tous les prisonniers et disparus doivent être libérés. Comme le veut le principe d'humanité, comme le prévoient les résolutions du Conseil de sécurité.

Le Comité suisse se réjouit de la libération d'août 2003 de 243 prisonniers de guerre détenus par le Front Polisario, et au nom de près de 30 ans de solidarité avec le peuple sahraoui et de soutien au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, il appelle les autorités sahraouies à libérer les 914 derniers prisonniers toujours détenus, conformément au droit international humanitaire. Il appelle également le Maroc à libérer tous les prisonniers et les centaines de disparus sahraouis qu'il détient encore.

Août 2003

Comité suisse de soutien au peuple sahraoui
Case postale 177 – 1211 Genève 8
E-mail: berthier.perregaux@bluewin.ch

LE FRONT POLISARIO LIBÈRE 243 PRISONNIERS DE GUERRE MAROCAINS

Le Front Polisario a décidé de libérer unilatéralement 243 prisonniers de guerre marocains, officiers et soldats confondus, capturés au cours des combats meurtriers qui ont opposé l'armée de libération sahraouie aux forces armées marocaines, a annoncé un communiqué de l'organisation politique sahraouie publié jeudi 14 août 2003.

Un geste, le deuxième de son genre en moins de six mois, qui intervient à la suite d'une «nouvelle sollicitation du chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, et suite à l'adoption de la résolution 1495 par le Conseil de sécurité des Nations Unies», a précisé le communiqué. Un total de 458 prisonniers de guerre marocains en trois tranches, ont été ainsi libérés sur intervention de l'Espagne en moins de deux ans, puisque «le Gouvernement espagnol a depuis toujours montré son intérêt pour le conflit du Sahara Occidental, et notamment son aspect humanitaire», a-t-on souligné.

Une initiative «à caractère humanitaire», qui porte à 1343 le nombre total de prisonniers de guerre marocains libérés par le Front Polisario tout au long du conflit, s'inscrivant «en marge des gestes de

bonne volonté que le Front Polisario ne cesse de montrer durant toutes ces années de conflit», a-t-on précisé.

En outre, le Front Polisario a rappelé «le calvaire des détenus politiques et des prisonniers de guerre sahraouis au Maroc», appelant au «respect de la légalité internationale dans la résolution du conflit de décolonisation du Sahara Occidental», afin que les Sahraouis puissent exprimer «leur volonté en conformité avec le Plan de paix des Nations Unies».

Par la même occasion, le Front Polisario a attiré l'attention de la communauté internationale sur la «dramatique et intolérable situation imposée au peuple sahraoui par l'occupation marocaine qui dure depuis plus de 27 ans malgré les résolutions des Nations Unies et du Conseil de sécurité, appelant l'organisation d'un référendum d'autodétermination en faveur du peuple sahraoui».

Enfin, le communiqué précise que les aspects pratiques de cette libération se feront ultérieurement en collaboration avec la Croix Rouge Espagnole et avec le Comité International de la Croix Rouge (CICR).



GRÈVE DE LA FAIM DE PRISONNIERS POLITIQUES SAHRAOIS AUX MAINS DES MAROCAINS

Les prisonniers politiques sahraouis de la prison noire d'El Ayoun entament une grève de la faim en solidarité avec le prisonnier de conscience sahraoui Ali Salem Tamek et pour attirer l'attention sur la situation grave à laquelle ils font face. Dans ce but ils ont publié le communiqué suivant :

COMMUNIQUE DE PRESSE

Depuis mercredi 9 juillet 2003, le prisonnier politique sahraoui Ali Salem Tamek est en grève de la faim illimitée dans la prison d'Ait Melloul. Son état de santé s'est gravement détérioré sans que l'administration de la prison et le ministère dont il dépend n'aient pris aucune mesure, malgré les promesses données, pour répondre à ses revendications de jouir pleinement de ses droits comme prisonnier de conscience qui lui ont été reconnus quand il était emprisonné dans la prison de Salé. Gravement préoccupés par sa situation ainsi que par la situation de tous les défenseurs de droits humains injustement emprisonnés et détenus avec les criminels, trafiquants et autres délinquants... Cette situation a atteint des limites intolérables.

Par conséquent, nous, les prisonniers politiques emprisonnés dans la prison noire de El Ayoun, déclarons à l'opinion publique locale et internationale :

Nous entamons une grève de la faim samedi et dimanche, 19 et 20 juillet 2003, en solidarité avec le prisonnier politique Ali Salem Tamek.

Nous sollicitons la direction de l'administration des prisons et du ministère de tutelle de séparer, dans toutes les prisons marocaines, les prisonniers politiques et de conscience des prisonniers de droit commun.

Nous sollicitons la direction des prisons et du ministère de la justice le rétablisse-

ment d'Ali Salem Tamek dans ses droits comme prisonnier de conscience et la généralisation de cette norme à tous les prisonniers politiques dans les prisons marocaines. Nous sollicitons le ministère de tutelle d'ouvrir les portes des prisons aux organisations internationales ainsi qu'aux moyens de communication pour qu'elles puissent s'informer de la situation des prisonniers en général et des prisonniers politiques en particulier.

Nous sollicitons également les organisations de défense des droits humains pour qu'elles fassent toute la lumière sur les souffrances et les actions dégradantes auxquelles sont constamment soumis les prisonniers politiques sahraouis. Gloire et éternité aux martyrs.

Signé: Les prisonniers politiques sahraouis dans la prison noire de El Ayoun.

Fait à El Ayoun, vendredi 18 juillet 2003.

Tamek suspend sa grève de la faim

Dans un communiqué paru le 30 juillet 2003, Tamek annonce qu'il suspend sa grève de la faim. Il explique sa décision qui répond aux sollicitations de plusieurs organisations nationales et internationales des droits de l'homme et de ses amis militants. Suite au dialogue avec le ministre marocain de la Justice et le directeur de la prison d'Ait Melloul, en présence d'un émissaire de Forum Vérité et Justice, une partie de ses revendications ont été satisfaites, mais doivent encore être réalisées.

VISITE CHEZ LES JEUNES DE SMARA

Nous avons présenté le projet du Comité suisse-allemand de soutien au peuple sahraoui, (Schweizerisches Unterstütz-ungskomitee - SUKS), portant sur la formation et l'animation des jeunes dans notre bulletin de février dernier. Les responsables du projet, Michael Schwahn et Elisabeth Bäschlin sont retournés dans les campements de réfugiés du 20 au 25 juin 2003 pour une première évaluation du projet des Maisons de la Jeunesse. Nous avons traduit leur témoignage publié dans Sahara-Info, No 87, de juillet 2003.

J'ai dormi à la belle étoile. Dans la maison d'accueil de Smara, il faisait trop chaud. Au-dessus de moi, le ciel constellé, caractéristique du désert ou des Andes. Après minuit, les lumières s'éteignent, rien ne gêne le regard vers le ciel, pas de smog, la voie lactée s'étale infinie - un moment romantique au cours d'un séjour pas du tout romantique. Je me suis rendu pour quelques jours au Sahara parce que le programme de maison de la jeunesse à Smara est arrivé à un point crucial. Après une année de suivi sur place par Claude Mangin, une éducatrice française, les jeunes devront se débrouiller seuls. Ils n'auront plus l'accompagnatrice qui leur a appris des notions totalement étrangères il y a un an: planification, évaluation ou cycle du projet.

Le premier jour, nous nous réunissons avec les jeunes et Claude. Nous voulons savoir comment se sont déroulés les mois passés, quelles ont été les difficultés, ce qui a fait défaut, ce qui a été positif, en bref, tout ce que comprend l'évaluation d'une telle entreprise. Pour résumer en quelques mots: la réalisation des centres de jeunesse dans la province de Smara dans les campements de réfugiés est une réussite et fonctionne actuellement de façon optimale.

Les prémices

Tout avait commencé, après quelques préliminaires, en septembre de l'an passé. En novembre, nous avons convo-



qué les jeunes à une assemblée ouverte (cabildo aperto) où chacun et chacune était bienvenu-e et pouvait exprimer son opinion ou poser des questions. Environ 80 jeunes étaient venus avec leurs idées, leurs désirs, leurs espoirs et leurs attentes. Ce fut la base du projet. Et il est apparu clairement que la jeunesse dans les camps de réfugiés – garçons et filles confondus – en avait marre de passer leur temps dans l’oisiveté et l’ennui.

Entre l’assemblée ouverte (novembre) et Nouvel an, les jeunes ont développé une foule d’activités et se sont mobilisés pour mettre sur pied un camp qui permettrait de donner forme au projet. Les 90 animatrices ont joué un rôle clé, des jeunes femmes qui ont parlé avec leurs semblables et leurs parents, pour attirer l’attention sur le projet et le camp préparatoire prévu.

J’avoue qu’au début, je doutais que l’on puisse mobiliser surtout des jeunes femmes. Les parents les autoriseraient-elles à participer à un camp de l’organisation de jeunesse? Les adultes feraient-ils confiance à cette organisation? Les prémices me semblaient plutôt défavorables: la génération des pionniers qui avait fondé le Front POLISARIO, organisé la fuite vers le désert algérien, mis en place les campements de réfugiés et créé l’Etat en exil, ne faisait pas confiance aux jeunes, ne croyait pas en la capacité de leur jeune génération. Mais le camp de fin d’année fut un succès pour l’organisation de jeunesse, 400 jeunes y ont participé, dont 280 filles et jeunes femmes.

L’élan est donné

Ce succès a évidemment donné de l’élan à «Equipe régionale», qui dirige le projet à Smara, 5 hommes et 2 femmes. Ils ont commencé immédiatement après le camp à organiser des cours. Ceux-ci s’adressent en premier lieu à des jeunes femmes qui n’ont pas terminé leur sco-

larité et qui vivent au sein de la famille, confinées dans un rôle d’aide et de soutien familial, et qui n’ont que peu de contacts sociaux. Le but des cours est de mettre en contact ces jeunes femmes avec d’autres femmes du même âge et de leur permettre d’acquérir des savoir-faire qui soient importants à leurs yeux. Ainsi les jeunes femmes ont choisi les cours suivants: elles veulent apprendre à cuisiner, un cours de premier secours a été mis en route, un cours d’anglais est donné par un membre de l’équipe qui a étudié en Libye et il y a également un cours d’informatique.

Au départ, tous les cours étaient connus comme formation professionnelle. Mais les choix, cours de cuisine, cours de premiers secours - la pratique s’est exercée sur une poupée - indiquent que les jeunes femmes se préparent plutôt à un avenir d’épouse et de mère. Nous n’avons pas d’objection à cela car nous avons dès le début formulé notre priorité: si nous soutenons un projet autonome de la jeunesse, nous devons accepter les désirs et les suggestions des jeunes. Ce que nous soutenons c’est une expérience, une nouveauté pour les



jeunes et, tout en les aidant à réaliser le projet, nous ne voulons pas leur imposer les thèmes.

Et maintenant

Les jeunes de l'équipe dirigeante se rendent bien compte des difficultés. Il s'agit de construire plusieurs maisons dans lesquelles le projet et les cours devront se dérouler.

Pour le moment, on profite de l'«hospitalité» des écoles et bâtiments publics. Cela va changer dans quelques semaines: deux des trois centres projetés sont en construction et seront utilisables sous peu. Pour le troisième centre, nous avons compté sur un engagement ferme du HCR, Haut Commissariat pour les Réfugiés de l'ONU. Contrairement à ce qui était convenu, il semble que le HCR ne va pas financer la maison centrale. Cela n'est toutefois pas absolument indispensable au fonctionnement du projet. En cas de nécessité, nous financerons aussi le troisième centre.

La construction des deux centres progresse gentiment. Il faut surtout de l'eau pour fabriquer les briques de terre (adobe): elles sont constituées d'un mélange de sable, d'argile ou ciment et d'eau. La masse est mise en forme à l'aide d'un moule et séchée à l'air.

Lorsqu'il y a peu d'eau - en juin il fait beaucoup plus chaud au Sahara qu'en Suisse - les travaux avancent moins vite. Mais ils avancent. Cette nuit encore j'ai sorti mon matelas en plein air. Mon regard se porte vers le ciel étoilé et je comprends pourquoi le livre de Saint-Exupéry «Terre des hommes», qui a donné son nom à mon organisation, a été traduit en allemand par «Wind, Sand und Sterne» (Vent, sable et étoiles). Je réalise aussi que ces jeunes en ont assez du vent et du sable, ils veulent saisir leurs étoiles, leurs projets, leurs espoirs. Et ils le font avec résolution et efficacité.

*Michael Schwahn,
Terre des hommes Suisse / SUKS*





**POURSUIVONS
NOTRE SOUTIEN
AUX VICTIMES
DES VIOLATIONS
MAROCAINES
DES DROITS HUMAINS**

**VERSEZ VOS DONS
à notre CCP 12-6818-7**

ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui - Case postale 177 - 1211 Genève 8 - Tél. 022 794 06 72

Dr Jean-Claude Vautier - 1350 Orbe - Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli - Case postale 2229 - 2800 Delémont 2 - Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet - 2063 Fenin (NE) - Tél. 032 853 50 80

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUIS - Postfach 8205 - 3001 Bern